

Politique d'engagement à la communauté locale

HISTORIQUE DES VERSIONS

Version	Date d'émission	Écrite par	Revue par	Approuvée par	Résumé des changements
1	27 octobre 2021	Lyne Martel ⁽¹⁾ et Magali Depras ⁽²⁾		Isabelle Marcoux	Version initiale
2	22 décembre 2022				Ajustement de la portée

(1) Chef de la direction des ressources humaines

(2) Chef de la stratégie et de la responsabilité sociale de l'entreprise

FORMULAIRES ET PIÈCES JOINTES

Annexe A – Programme d'engagement communautaire local : formulaire de demande de don

Annexe B – Programme d'engagement communautaire local : lieux admissibles

Annexe C – Programme « Dollars pour les gens d'action » : formulaire de demande de don

Annexe D – Programme « Dollars pour les gens d'action » : lieux admissibles

Dans le présent document, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

1. OBJECTIF

L'objectif de la politique d'engagement dans la communauté locale est d'élargir notre engagement actuel dans la communauté et de mettre en œuvre un programme d'engagement communautaire des employés appelé « Dollars pour les gens d'action ». Cette politique d'engagement communautaire local est donc composée de 2 programmes importants :

- Le Programme d'engagement communautaire local
- Le programme « Dollars pour les gens d'action »

Les objectifs de la politique d'engagement des collectivités locales sont les suivants :

- Ancrer notre présence locale là où nous menons nos activités
- Développer le réseautage avec nos communautés
- Promouvoir le travail communautaire par l'engagement de l'équipe
- Promouvoir l'engagement des employés
- Attirer et retenir les talents
- Confirmer notre expansion internationale
- Renforcer l'image de notre entreprise au niveau local
- Poursuivre notre engagement philanthropique

2. PORTÉE

Le Programme d'engagement communautaire local est disponible pour tous les emplacements clés à l'extérieur de la province de Québec (voir l'annexe A). Il ne s'applique pas aux sites du Québec, où nous continuons d'effectuer des dons importants dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des communautés.

Le programme « Dollars pour les gens d'action » est disponible pour les équipes d'employés de tout site, qui effectuent du bénévolat durant au moins 20 heures au cours d'un exercice financier.

3. DÉFINITION

Organisations sans but lucratif : entités juridiques organisées et exploitées dans un objectif collectif, public ou social et au profit des collectivités. Elles sont actives dans l'un des secteurs suivants : santé, éducation, environnement ou communauté. Il s'agit d'organisations caritatives, soit des organismes de bienfaisance enregistrés qui utilisent leurs ressources pour réaliser des activités caritatives afin de lutter contre la pauvreté, promouvoir l'éducation, favoriser la santé ou atteindre d'autres objectifs bénéfiques pour la communauté. Sont exclus : les organisations religieuses, les partis politiques ou les organisations à caractère politique, les lobbyistes, les groupes de pression, les personnes non associées à une cause humanitaire ainsi que les équipes sportives.

4. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

4.1. Directeurs généraux d'usine et cadres supérieurs de bureau (pour les emplacements de bureau)

Les directeurs généraux des usines et les dirigeants des bureaux sont chargés de coordonner la sélection des organisations sans but lucratif ou des organismes de bienfaisance qui bénéficieront du don communautaire de leur site respectif. Pour y parvenir, ils doivent promouvoir l'engagement des employés et :

1. Mettre en place un comité de site ou nommer une personne chargée d'identifier les organisations pertinentes dans la communauté de leur site qui pourraient bénéficier du don et qui seraient appropriées du point de vue des employés ou de la communauté. Certains critères doivent être pris en compte, dont les suivants :
 - a. Impact sur la communauté
 - b. Nombre d'employés ou de bénévoles impliqués dans cette organisation
 - c. Objectifs de l'organisation et lien avec le site
 - d. Impact et visibilité du don pour le site et pour les employés de TC Transcontinental.
2. Finaliser la sélection et confirmer les organisations choisies.
3. Organiser ou déléguer au comité l'organisation d'une activité de don.
4. Annoncer le don à l'interne et à l'externe.

5. PROCÉDURE

5.1. Procédure pour le Programme d'engagement communautaire local

1. Pour les emplacements énumérés à l'annexe B, une somme de 5 000 \$ est disponible à chaque exercice financier pour l'engagement communautaire (le montant est de 5 000 \$ US ou l'équivalent dans la devise du pays, sauf pour le Canada, où le montant est de 5 000 \$ CA).
2. Le montant doit être réparti entre 2 organismes sans but lucratif.
3. Les dons doivent être faits à un organisme sans but lucratif au sens de l'article 3.
4. Une fois l'organisme sans but lucratif sélectionné, le formulaire inclus à l'annexe B doit être rempli par le site et soumis à Cynthia Pinkerton.
5. Un événement de don peut être organisé par le site pour présenter le don à l'organisation.
6. L'annonce du don à l'interne et à l'externe. Reportez-vous à la présentation **Nouveau programme d'engagement communautaire – Guide pour favoriser la visibilité**, disponible dans l'intranet.

5.2. Procédure pour le programme « Dollars pour les gens d'action »

L'objectif du programme « Dollars pour les gens d'action » est de promouvoir le bénévolat par l'engagement des équipes. Tous les établissements de TC Transcontinental sont admissibles (certains petits établissements peuvent être regroupés pour former un établissement). Veuillez vous référer à l'annexe D pour obtenir la liste des lieux admissibles. Le programme vise à encourager le bénévolat et à fournir le soutien de TC Transcontinental à l'organisme sans but lucratif ou caritatif.

1. Lorsqu'une équipe de 5 employés ou plus d'un site de TC Transcontinental aura effectué au moins 20 heures de bénévolat au cours d'un exercice financier pour un organisme sans but lucratif, TC Transcontinental versera une contribution de 1 000 \$* à l'organisme (*le montant est de 1 000 \$ US ou l'équivalent dans la devise du pays, sauf pour le Canada, où le montant est de 1 000 \$ CA).
2. Il y a un maximum de 5 contributions par exercice financier par emplacement. Les membres de famille sont les bienvenus
3. Le travail bénévole doit être effectué en dehors des heures de travail.
4. Une fois les 20 heures de travail bénévole réalisées, le formulaire « Dollars pour les gens d'action » qui se trouve à l'annexe C doit être rempli et soumis à Cynthia Pinkerton.
7. L'annonce du don doit être faite à l'interne et à l'externe. Reportez-vous à la présentation **Nouveau programme d'engagement communautaire – Guide pour favoriser la visibilité**, disponible dans l'intranet.

6. LA COMMUNICATION

Des supports de marque et de communication ont été développés et sont disponibles dans l'intranet.

7. DOCUMENTATION

7.1. Conservation des documents

Le site est responsable du classement des documents utilisés dans le cadre de la présente politique. Tous ces documents doivent être conservés pendant au moins cinq (5) ans.

7.2. Examen des politiques

La politique sera revue annuellement.

Appendice A : Programme d'engagement communautaire local : formulaire de demande de don

Formulaire de demande de don
Programme d'engagement communautaire

tc • TRANSCONTINENTAL

Date: _____

Nom du demandeur: _____

Secteur

☐ Emballage
☐ Impression

☐ Médias
☐ Siège social

Emplacement:

☐ Albany
☐ Aurora - PLM & ISM [y compris Artisan]
☐ Battle Creek
☐ BGI Retail
☐ Brampton
☐ Brooklyn [Ultra Flex]
☐ Calgary
☐ Clinton [Capri]
☐ Colombie [Banaplast]
☐ Costa Rica
☐ Elgin [Multifilm]
☐ Équateur Supraplast [Guayaquil]
☐ Équateur Trilex [Guayaquil]
☐ Exton [H.S. Crocker]
☐ Griffin
☐ Guatemala [Villa Nueva]
☐ Halifax
☐ Lenexa
☐ Matthews
☐ Menasha
☐ Mexique [San Luis]
☐ Nouvelle-Zélande [Yaldhurst]
☐ Ontario
☐ Owen Sound [RBW Graphics]
☐ Richmond [Flexstar]
☐ Royaume-Uni [Wrexham]
☐ Spartanburg, Chicago & Services partagés
☐ Thomasville
☐ Tomah
☐ Transcontinental Digital Services [Toronto]
☐ Tulsa
☐ Vancouver
☐ Vaughan [Interweb Toronto]
☐ Whitby

Informations sur l'organisme de bienfaisance/sans but lucratif

Type d'organisation :

☐ Santé
☐ Éducation

☐ Environnement
☐ Communauté

Veuillez décrire l'objectif de l'organisation :

Expliquez le raisonnement du choix de cette organisme.
 Pourquoi vous les avez choisis?

Nom de l'organisme de bienfaisance/sans but lucratif :

N° d'enregistrement d'organisme de bienfaisance/sans but lucratif : _____

Nom d'une personne-ressource : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Ville/Municipalité : _____

Province/État : _____ Code postal : _____

Code fournisseur : _____

Montant du don :	\$2,500
-------------------------	----------------

Type de paiement préféré :

☐ Carte de crédit
 ☐ Chèque

En cas de paiement par chèque, veuillez préciser où envoyer le chèque :

☐ Directement à l'organisme
 ☐ Au site TC Transcontinental

Approbation du gestionnaire principal :

Nom: _____

Signature: _____

Merci de retourner ce document par courriel à :

Cynthia Pinkerton
 Responsabilité sociale d'entreprise, TC Transcontinental
 514 954-2825
cynthia.pinkerton@tc.tc

Annexe B - Programme d'engagement communautaire local : lieux admissibles

Endroits autorisés à participer au Programme d'engagement communautaire local :

- Albany
- Aurora - PLM & ISM (y compris Artisan)
- Battle Creek
- BGI Retail
- Brampton
- Brooklyn (Ultra Flex)
- Calgary
- Clinton (Capri)
- Colombie (Banaplast)
- Costa Rica
- Elgin (Multifilm)
- Équateur (Supraplast)
- Équateur (Trilex)
- Elgin (H.S. Crocker)
- Griffin
- Guatemala (Villa Nueva)
- Halifax
- Lenexa
- Matthews
- Menasha
- Mexique (San Luis)
- Nouvelle-Zélande (Yaldhurst)
- Ontario (Californie)
- Owen Sound (RBW Graphics)
- Richmond (Flexstar)
- Royaume-Uni (Wrexham)
- Spartanburg, Chicago et services partagés
- Thomasville
- Tomah
- Transcontinental Digital Service (Toronto)
- Tulsa
- Vancouver
- Vaughan (Interweb Toronto)
- Whitby

Annexe C - Programme « Dollars pour les gens d'action » : formulaire de demande de don

Formulaire de demande de don
Programme « Dollar pour les gens d'action »

Veuillez remplir la demande intégralement et vous assurer que tous les renseignements sont exacts. La demande ne sera pas traitée si elle est incomplète.

Pour chaque tranche de 20 heures de bénévolat, 1 000 \$ seront versés à l'organisation caritative/sans but lucratif, jusqu'à un total de 5 000 \$ par an, par site.

Date d'application: _____

Équipe TC Transcontinental

Secteur

- ☐ Emballage ☐ Médias
☐ Impression ☐ Siège social

Emplacement du site : _____

Prénoms et noms de famille des membres de l'équipe (minimum 5) :

Date de l'activité ou des activités bénévoles : _____

Description de l'activité ou des activités : _____

Nombre total d'heures de bénévolat (minimum 20 heures) : _____

Informations sur les organismes de bienfaisance/sans but lucratif

Type d'organisation:

- ☐ Santé ☐ Environnement
☐ Éducation ☐ Communauté

Veuillez décrire la mission de l'organisation :

Expliquez le raisonnement du choix de cette organisme. Pourquoi vous les avez choisis?

Nom de l'organisme de bienfaisance/sans but lucratif :

N° d'enregistrement d'organisme de bienfaisance/sans but lucratif : _____

Nom d'une personne-ressource : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Ville/Municipalité : _____

Province/État : _____ Code postal : _____

Code fournisseur : _____

Montant du don :	
------------------	--

Type de paiement préféré :

- ☐ Carte de crédit
☐ Chèque

En cas de paiement par chèque, veuillez préciser où envoyer le chèque :

- ☐ Directement à l'organisme
☐ Au site TC Transcontinental

Approbation du gestionnaire principal :

Nom: _____

Signature: _____

Merci de retourner ce document par courriel à :

Cynthia Pinkerton

Responsabilité sociale d'entreprise, TC Transcontinental

514 954-2825

cynthia.pinkerton@tc.tc

Annexe D - Programme « Dollars pour les gens d'action » : lieux admissibles

- Albany
- Anjou (Transmag)
- Aurora - PLM & ISM (y compris Artisan)
- Battle Creek
- Beauceville (Interglobe)
- Boucherville (Interweb)
- BGI Retail
- Brampton
- Brooklyn (Ultra Flex)
- Calgary
- Clinton (Capri)
- Colombie (Banaplast)
- Costa Rica
- Elgin (Multifilm)
- Équateur (Supraplast)
- Équateur (Trilex)
- Griffin
- Guatemala (Villa Nueva)
- Halifax
- Huntley (H.S. Crocker)
- Jules Poitras
- Lenexa (Robbie)
- Matthews
- Média Montréal
- Menasha
- Mexique (San Luis)
- Montréal (Flexipak)
- Nouvelle-Zélande (Yaldhurst)
- Ontario (Californie)
- Owen Sound (RBW Graphics)
- Recyclage Montréal
- Richmond (Flexstar)
- Ross-Ellis
- Royaume-Uni (Wrexham)
- Saint-Hyacinthe
- Siège Social (1 PVM, Montréal)
- Spartanburg, Chicago et services partagés
- Thomasville
- Tomah
- Transcontinental Digital Service (Toronto)
- Transmedia – TMA
- Tulsa
- Vancouver
- Vaughan
- Whitby